

L'an deux mil seize, le six octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Claude MICHEL, Maire.

Présents : MM Claude MICHEL, Liliane FOLLAIN, David MICHEL, Josette LECOINTE, Mauricette JUBERT, Daniel GOUCHET, Antoine ORNANO, Laurent MOREL, Freddy PETIT, Nicolas BAUSSARD, Stéphane DUMONTIER

Absents excusés : Alfred BETHEMBOS (donne pouvoir à GOUCHET Daniel), Maité ROUILLET, Nathalie DELIQUE, Patricia PEZET

Secrétaire de séance : Josette LECOINTE

RETRAIT DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE DU SDE 76

M. le Maire présente au Conseil municipal le souhait de la Métropole de Rouen de se retirer du SDE 76. Il informe que le SDE 76 s'est prononcé favorablement face à cette demande et propose d'accepter également ce retrait.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la demande de retrait de la Métropole Rouen Normandie du SDE 76.

CANTINE TARIF ADULTE

M. le Maire informe le Conseil municipal que les nouveaux enseignants de l'école primaire prennent leurs repas à la cantine depuis la rentrée de septembre 2016.

De ce fait afin d'établir la facturation de leurs repas, M. le Maire propose d'appliquer aux repas adultes le même tarif que pour les repas enfants. C'est-à-dire pour l'année scolaire 2016-2017 un tarif de 3 € par repas. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce tarif.

BOIS DES PUIITS CALCUL DES LOYERS 2016

M. le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il faut déterminer comme chaque année les modalités de calcul des loyers versés par les exploitants dans le Hameau de Bois des Puits. Il présente aux Conseillers les détails de ce calcul :

Indice Fermage 2015 = 110.05 Loyer 2015 : 160.44 € Indice Fermage 2016 = 109.59

Loyer 2016 = $(160.44 \times 109.59) / 110.05 = 159.77 \text{ €}$

Ce loyer sera multiplié par le nombre d'hectares de chaque exploitant.

Part foncière à ajouter au loyer :

- Taxe foncière payée en 2016 par la Commune pour le hameau = 1 987 €

- Part foncière servant de base de calcul = 1/5 soit 1 987 € / 5 = 397.40 €

- Surface totale des terres concernées = 66.06 hectares

- **Part d'impôt prélevée par hectare** = 397.40 € / 66.06 ha = 6.02 € par hectare

La somme de 6.02 € sera multipliée par le nombre d'hectares de chaque exploitant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces bases de calcul.

BONS DE NOEL 2016

M. le Maire propose au Conseil municipal de renouveler les modalités d'attribution des étrennes 2016 pour les enfants et les anciens comme l'année précédente, c'est à dire :

- Arbre de Noël des enfants : un bon d'achat de 22 € valable dans un supermarché (E. LECLERC) sera offert aux enfants de Criquiers âgés de 0 à 3 ans (non-scolarisés) ainsi que pour les enfants scolarisés aux écoles de Criquiers.

- Noël des anciens : un bon d'achat de 22 € valable dans un supermarché (SIMPLY MARKET) sera offert aux personnes âgées de 70 ans et plus résidants dans la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte les propositions de M. le Maire.

SALLE DE BAIN LOGEMENT M. LANNEL

La famille s'impatiente de l'avancement des travaux de la nouvelle salle de bain du rez-de-chaussée de ce logement, M. le Maire informe qu'il reste encore le carrelage à poser avant de faire la plomberie. Ces travaux seront terminés cet hiver.

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Une réunion a eu lieu en sous-préfecture le 6 octobre concernant la fusion Blangy/Aumale. Celle-ci sera effective au 1^{er} janvier 2017. Le système de ramassage et la tarification des ordures ménagères sont

différents dans les deux communautés et communes, celles-ci ont 5 ans maximum pour uniformiser tout le système des ordures ménagères. Aumale est à la redevance (factures) et Blangy à la taxe (impôts fonciers).

NAISSANCES

M. le Maire informe qu'une famille de la commune vient d'avoir un 9^{ème} enfant, il propose de se renseigner concernant une possible médaille de la famille pour honorer celle-ci.

De plus, il propose pour chaque nouvelle naissance d'enfant de la commune d'offrir un bon d'achat de 25 €. Le conseil municipal est plutôt favorable à cette idée mais M. Morel s'interroge sur l'utilité de cette dépense et interpelle M. le Maire lui disant « vous n'avez qu'à donner le carnet de chèque de la Mairie », M. le Maire répond que la commune n'a pas de chéquier. Le projet n'est pas retenu.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Réception de plusieurs demandes d'aménagement pour la sécurité des enfants aux Anthieux rue St Lambert. M. le Maire a eu un rendez-vous à cet endroit avec les services de la DDR qui n'envisagent pas de travaux pour l'instant.
- Problème d'éclairage public aux Anthieux, un fil a été arraché par un agriculteur, M. le Maire se charge de régler le problème en lui demandant de faire intervenir son assurance.
- Travaux dans le logement de l'école : en cours de réalisation des travaux prévus l'entreprise a détecté que certains murs n'étaient pas du tout isolés et qu'il fallait remplacer une poutre, cela entraîne donc des frais supplémentaires. Les travaux de placo sont presque terminés il ne restera plus que la peinture à réaliser ainsi que la pose du parquet flottant.
- Suite aux travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux rue de la libération, l'entreprise PRC TP va venir regoudronner les entrées des habitations, la partie sur la voie communale est à la charge de la commune.
- Vu le beau temps M. le Maire a entrepris des travaux sur la RD 236 face à sa nouvelle maison, afin de gérer les eaux pluviales. M. Gouchet et M. Morel reproche que les conseillers n'ai pas été prévenu, M. le Maire leur répond qu'un devis avait été présenté au Conseil mais qu'il avait été jugé trop onéreux et n'avait donc pas été retenu.
- M. ORNANO informe le Conseil municipal de son intention de démissionner de l'association des anciens combattants et du souvenir français et que le Banquet du 13 novembre serait la dernière manifestation qu'il organisera.

Fin de la séance à 20 heures 45 minutes

Le Maire, Claude MICHEL	Les Adjoints, Liliane FOLLAIN	David MICHEL	Josette LECOINTE
Les Conseillers, Freddy PETIT	Stéphane DUMONTIER	Mauricette JUBERT	Nicolas BAUSSARD
Antoine ORNANO	Daniel GOUCHET	Laurent MOREL	<i>Alfred BETHEMBOS</i>